

■ 0-6 Le PIB par habitant et le revenu disponible brut des ménages

Mise à jour février 2018

Pertinence

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de la richesse produite sur le territoire de la région. Une croissance du produit intérieur brut (PIB) observée sur le long terme signifie que l'économie crée des ressources supplémentaires lui permettant d'investir pour maintenir et renforcer son potentiel de développement. Elle peut permettre aussi d'améliorer le niveau de vie des habitants ou de mieux prendre en charge les problèmes sociaux ou environnementaux.

Le PIB rapporté au nombre d'habitants permet des comparaisons entre les régions. Les différences régionales de PIB par habitant peuvent se décomposer en prenant en compte deux indicateurs : le PIB par emploi et l'emploi par habitant.

$$\frac{PIB}{habitant} = \frac{PIB}{EMP} \times \frac{EMP}{habitant}$$

Le premier facteur reflète à la fois la structure d'activité régionale et la productivité de l'emploi dans chaque secteur (cf. fiche 0-5 « L'évolution de l'emploi et du PIB »). Le second dépend de facteurs sociodémographiques tels que la structure par âge de la population ou la propension à se présenter sur le marché du travail des personnes en âge de travailler.

L'emploi par habitant peut à son tour être décomposé en trois facteurs :

- l'indicateur d'attractivité qui rapporte les emplois occupés localisés dans la région (notés EMP) au nombre de personnes en emploi résidant dans la région ou « population active occupée » (notée PAO) ;
- le taux d'emploi, qui rapporte la population active occupée à la population en âge de travailler, soit celle de 15 à 64 ans (notée PEAT) ;
- un effet démographique, qui donne la part de la population en âge de travailler dans la population résidente totale.

Au final, le PIB par habitant peut se décomposer ainsi :

$$\frac{PIB}{habitant} = \frac{PIB}{EMP} \times \frac{EMP}{PAO} \times \frac{PAO}{PEAT} \times \frac{PEAT}{habitant}$$

L'échelle régionale constitue en outre le niveau privilégié d'élaboration des politiques territorialisées de développement économique. L'indicateur est mesuré en euros courants sur la dernière année disponible (ici 2014, c'est-à-dire aux prix de 2014) tandis que son évolution est calculée en euros constants (en « volume »), c'est-à-dire en retirant les effets liés à l'évolution des prix. On utilise pour cela des indices de prix nationaux par branche, à défaut de disposer d'indices de prix régionaux. Les prix sont donc supposés évoluer de manière identique sur tout le territoire, ce qui n'est pas forcément le cas pour certaines branches, comme pour les prix de l'immobilier par exemple où les conditions locales peuvent avoir une forte influence.

La part du PIB régional dans le PIB national (mesurée en euros courants) permet d'approcher la contribution de la région à la production de la richesse nationale, en lien avec ses spécialisations sectorielles.

Le PIB est un indicateur imparfait au sens du développement durable. De nouveaux indicateurs d'inégalité, de qualité de vie et de développement durable sont en cours de construction, conformément à la nouvelle loi « Eva Sas » adoptée en avril 2015 sur la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans la définition et l'évaluation des politiques publiques. En effet, la croissance du PIB par habitant ne prend pas en compte les conditions environnementales de cette progression. À l'extrême, les dépenses de réparation de l'environnement suite à un dommage écologique grave contribuent à la croissance du PIB. De même, le PIB ne traduit pas la dimension sociale du développement économique ; il constitue simplement une composante de l'indicateur de développement humain (IDH) mis en place par les Nations Unies, et de sa variante l'IDH-2 retenue par l'Association des régions de France (ARF) et déclinée par région de métropole (cf. fiche 0-7 « L'indice de développement humain IDH-2 »).

En complément de l'indicateur du PIB régional, le revenu disponible brut des ménages (RDB) mesure le revenu à la disposition des ménages pour consommer et épargner. Cet indicateur intègre l'ensemble des revenus, les revenus d'activité comme les revenus du patrimoine, les retraites et les prestations sociales, auxquels sont soustraits les impôts directs et les cotisations sociales : il mesure donc les revenus disponibles après

redistribution. Il intègre ainsi les solidarités entre les ménages à travers les redistributions sociales et fiscales.

Analyse

Avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 26 700 euros en 2014, l'Occitanie se situe bien en deçà de la moyenne des régions métropolitaines (32 700 euros) tirée par l'Île-de-France. L'écart est moindre par rapport à la moyenne de province (27 800 euros) et se réduit sur les 24 dernières années. En matière de revenu disponible brut par habitant, l'Occitanie se situe en avant-dernière position des 13 régions métropolitaines.

La contribution de la région Occitanie à la richesse produite sur le territoire métropolitain progresse en 24 ans, passant de 6,6 % en 1990 à 7,3 % en 2014. Dans le même temps, son poids démographique augmente plus vite, passant de 8,0 % à 9,0 % de la population métropolitaine. Ainsi, lorsque l'on rapporte la richesse créée à la population régionale, l'Occitanie se situe bien en dessous de la moyenne métropolitaine.

En 2014, le produit intérieur brut (PIB) par habitant atteint 26 700 euros en Occitanie, contre 27 800 euros en province et 32 700 euros en France métropolitaine. La région se situe au 10^e rang des 13 régions métropolitaines à égalité avec le Centre-Val de Loire et derrière le Grand Est (27 100 euros). Sa richesse par habitant est ainsi bien en dessous de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes (31 100 euros) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (30 300 euros), qui occupent respectivement les 1^{er} et 2^e rang des régions de province. L'Île-de-France est très atypique et affiche un PIB par habitant de 53 900 euros.

Plusieurs facteurs entrent en jeu dans la moindre performance de l'Occitanie. Tout d'abord la région présente une productivité apparente du travail (ou PIB par emploi) moindre qu'en moyenne de province. En Occitanie, un actif en emploi génère en moyenne 69 100 euros de richesse au cours de l'année 2014, contre 70 600 euros en province. Le plus faible taux d'emploi de la région joue aussi en défaveur de la richesse par habitant : la moindre part des actifs occupés dans la population en âge de

travailler est la combinaison d'un taux de chômage plus élevé en Occitanie qu'en moyenne en province et d'un taux d'activité plus faible, c'est-à-dire d'une moindre propension à se présenter sur le marché du travail. Enfin, la plus faible part de la population en âge de travailler qui s'explique par une proportion plus élevée des 65 ans ou plus qu'en moyenne en province, éloigne aussi le PIB par habitant de la région de celui de la province.

Au final, un seul élément joue en faveur de la région : une attractivité en matière d'emploi moins défavorable qu'ailleurs en province.

En effet, en Occitanie, le nombre d'emplois exercés dans la région est inférieur au nombre de personnes en emploi qui y résident. Le solde des entrées et des sorties d'actifs en emploi pour la région est donc négatif. Mais ce déficit est encore plus important en province, du fait

de l'attractivité de l'Île-de-France vis-à-vis des régions limitrophes, mais aussi de l'attractivité des pays frontaliers pour les régions concernées.

L'écart du PIB par habitant entre la région et la France métropolitaine atteint 18,4 % en 2014, il se creuse légèrement par rapport à 1990 (-17,8 %). En revanche, l'écart se réduit avec la province, passant de -6,4 % en 1990 à -4,1 % en 2014, trois des quatre composantes jouant en faveur de l'Occitanie sur la période 1990-2014.

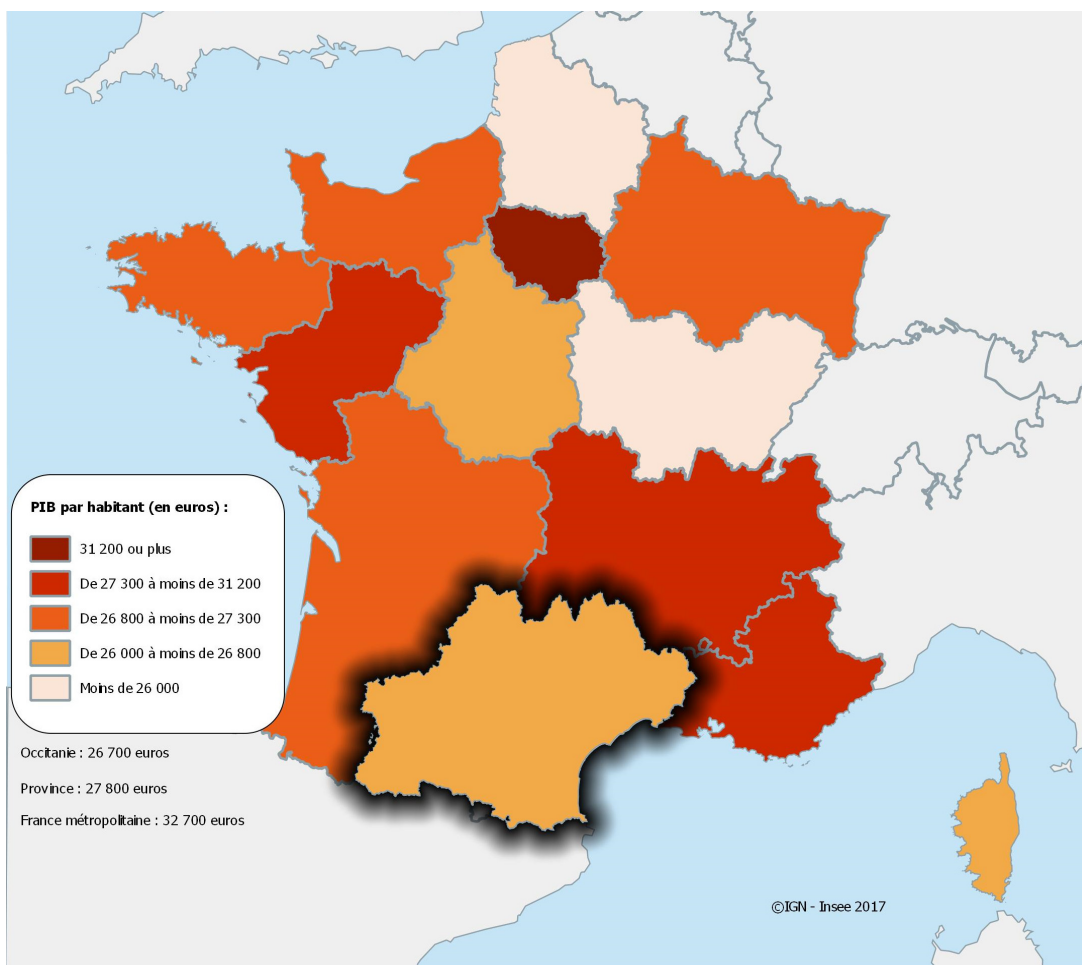
En effet, la productivité du travail augmente plus dans la région qu'en moyenne en province, contribuant ainsi à la réduction de l'écart de richesse par habitant. Le taux d'emploi, qui connaît une hausse un peu plus forte dans la région qu'en province, participe aussi à ce rattrapage. En revanche, la part de la population en âge de travailler dans la population totale diminue plus vite en

Occitanie qu'en province et éloigne le PIB par habitant de la région de celui de la province.

Quant à l'indicateur d'attractivité, il reste stable dans la région depuis 24 ans alors qu'il baisse en province, ce qui permet de réduire l'écart de PIB par habitant.

La moindre performance de la région en matière de richesse produite par habitant se retrouve aussi au niveau du revenu disponible, malgré les transferts sociaux et fiscaux qui contribuent à rééquilibrer les revenus entre territoires. Ainsi le revenu disponible brut (RDB) des ménages rapporté au nombre d'habitants situe l'Occitanie à la 11^e position des régions métropolitaines, avec 19 000 euros par habitant en 2014. La faiblesse des salaires et traitements bruts explique ce positionnement de la région. ■

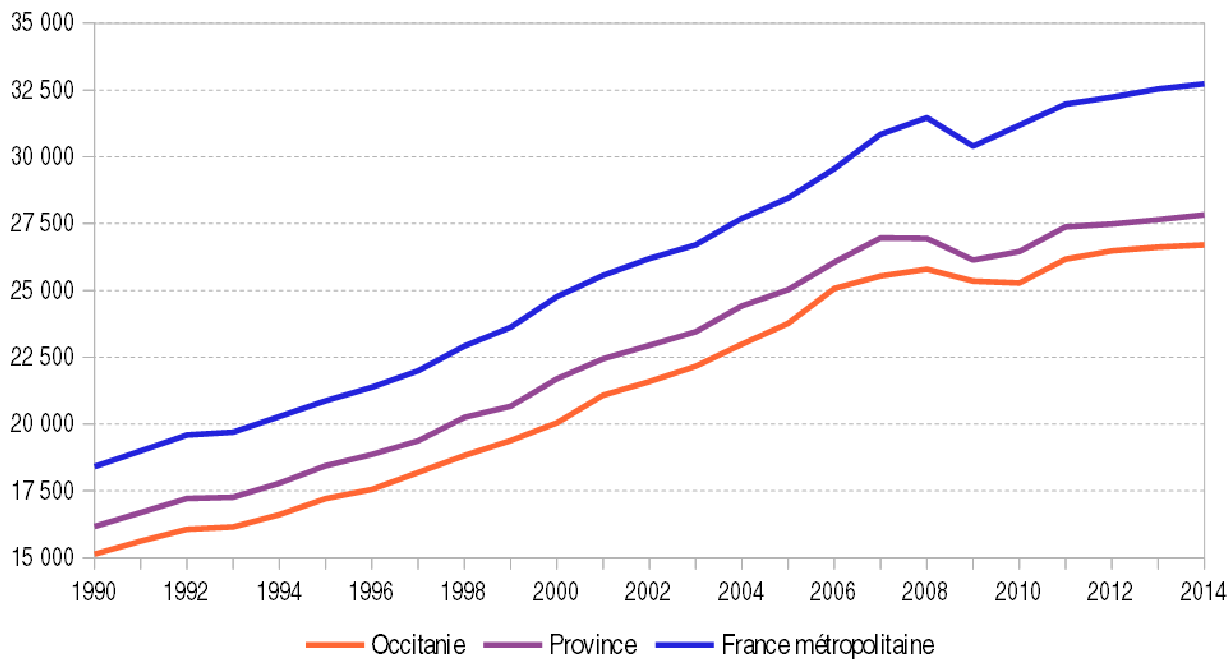
L'Occitanie parmi les régions ayant les plus faibles niveaux de richesse par habitant PIB régionaux par habitant en 2014, en euros courants



Source : Insee, comptes régionaux base 2010 (PIB semi-définitifs)

Une richesse par habitant en Occitanie toujours en deçà de la moyenne française

Évolution du PIB par habitant en volume entre 1990 et 2014



Avertissement : le PIB par habitant en volume, mesuré aux prix constants de 2010, c'est-à-dire corrigé des effets de l'inflation, autorise les comparaisons temporelles. En 2014, le PIB par habitant en volume est plus faible que le PIB en euros courants, calculé aux prix de 2014. Les écarts entre les territoires sont conservés, car le calcul des PIB régionaux en volume mobilise les mêmes indices de prix nationaux par branche d'activités pour toutes les régions comme au niveau national.

Sources : Insee, recensements de la population, comptes régionaux base 2010 (PIB en euros constants, définitifs jusqu'en 2013, semi-définitifs pour 2014)

Pour en savoir plus :

- « [Le PIB par habitant reste plus faible mais l'écart avec la province se réduit depuis 1990](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 42, juin 2017
- « [Les comptes de la Nation en 2014 - Le PIB croît légèrement, le pouvoir d'achat des ménages accélère](#) », *Insee Première* n° 1549, mai 2015